

Marignane, le 03 avril 2024

Aux parents des élèves de CM2

Objet : Détections section sportive football

Madame, Monsieur,

Votre enfant va entrer en 6^e l'an prochain, au collège Emilie de Mirabeau. Vous avez la possibilité, selon les conditions décrites ci-dessous, de l'inscrire à la section sportive « football », qui permet de concilier études et pratique sportive.

La Principale

Service
administratif

Dossier suivi par
Hélène TRAMONI

Téléphone
04 42 88 49 10

Fax
04 42 77 74 40

Mél.
ce.0131608c@ac-aix-marseille.fr

BP90
Quartier la Bastide du Tron
13700 MARIIGNANE

Compte tenu du nombre limité de places, cette section est sélective. Elle exige un bon état d'esprit (respect des règles et des autres) ainsi qu'un bon niveau de pratique sportive, de la rigueur et une attitude positive face au travail car le volume de cours reste identique à celui des autres élèves avec en plus 3h de football en 1 séance, chaque semaine.

Objectifs de la section

- Assurer la réussite scolaire et l'épanouissement des élèves
- Développer les capacités de chaque joueur et joueuse
- Aider l'élève à se construire en le sensibilisant aux valeurs sportives

Horaire hebdomadaire

- 4 heures de cours d'EPS obligatoires pour tous les élèves de 6^e
- **3 heures supplémentaires de football**

Pour des raisons d'emplois du temps, les options bilangue anglais/allemand et football ou tennis ne sont pas compatibles. Il est cependant possible de postuler aux 2 options et le résultat des tests déterminera l'option arrêtée pour l'enfant.

Cotisation

Les candidats doivent être affiliés à l'association sportive du collège et passer un examen médical. La cotisation est de 25 € par an (*possibilité de la régler avec la carte collégien de Provence*).

Conditions d'inscription

Les responsables légaux des élèves intéressés doivent remplir le dossier de candidature ci-joint et le renvoyer complet par mail (jean-michel.baret@ac-aix-marseille.fr) avant le 17 avril 2024.

La détection se fera le **mercredi 17 avril 2024** au Stade de Gignac la Nerthe de **13h30 à 16h**.

